



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SAINT JULIEN aux bois du 27 .12.2021

L'an deux mille vingt et un, le 27 décembre, les membres composant le conseil municipal de la commune de Saint Julien aux bois se sont réunis à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h10 et procède à l'appel des membres du conseil.

Etaient présents

Martine Lavergne	Jean- Yves Alix absent procuration à D.Masquelier	Isabelle da Fonseca
Annick Ducatel	Victor Fourtet absent non excusé	Sophie Moreau absente procuration à P.Gire
Emmanuel Combe	Pierre Gire	Gaetan jaladis
Maryline Delbos absente procuration à A.Ducatel	Didier Masquelier	

7 présents, 3 procurations et 1 absent non excusé

Secrétaire de séance : Emmanuel COMBE

DELIBERATION à L'ORDRE DU JOUR

Modification du poste d'adjoint administratif

L'adjoint administratif (Aurélie Briatte) souhaite diminuer son temps de travail pour la mairie en passant de 12h à 8h par semaine et ceci à partir du 3 janvier (retour de congé maternité)

Il faut donc créer un poste de 8h par semaine par délibération municipale. Cette délibération est mise au vote :

10 votes pour (unanimité des présents ou représentés)

Cette création sera soumise au centre de gestion pour accord mais ne sera effective qu' au bout de plusieurs mois.

L'adjoint reprenant son travail le 3 janvier 2022 il y aura donc vacance de poste et nous devons délibérer pour la création d'un emploi non permanent durant ce délai en le justifiant par un accroissement temporaire d'activité.

Cela permettra à l'agent de reprendre le travail en faisant 8h rémunérées pour la mairie sans affecter son travail pour la poste.

Cette délibération est mise au vote :

8 votes pour et 2 abstentions (P.Gire et S.Moreau)

Affaires diverses

- Isabelle da Fonseca demande pour un administré si on peut demander la fibre sans prendre d'abonnement.

Annick Ducatel répond que la demande de la fibre se faisant par l'intermédiaire d'un opérateur il y aura obligatoirement abonnement.

- Pirre Gire demande : quelle est la superficie de la parcelle de A.Veyssiere

Annick Ducatel répond 428 m2 et précise que le sujet sera évoqué lors d'un prochain conseil municipal.

Plus d'autres questions étant évoquées la séance est levée à 18h22

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annick Ducatel', written over a horizontal line.